



**PRÉFET
DE L'ESSONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DES RELATIONS AVEC
LES COLLECTIVITÉS LOCALES**

DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL)

ATTESTATION D'ACHÈVEMENT DE L'OPÉRATION

La demande de solde ou de l'intégralité du paiement de la subvention doit être accompagnée d'un bilan final d'exécution de l'opération.

Le bilan d'exécution est document qualitatif qui retrace l'objet de l'opération, les raisons, les différentes étapes du projet jusqu'à sa réalisation finale (son inauguration éventuellement), si possible quelques photos de la réalisation. En outre, il doit mentionner le coût total réalisé de l'opération ainsi que les aides publiques perçues pour le projet.

Nom de la Collectivité :

Année d'attribution de la DSIL :

Opération (indiquer l'intitulé précis figurant dans l'annexe à l'arrêté d'attribution)

Montant de la dépense subventionnable prévisionnelle :

Montant prévisionnel de la subvention :

Montant final de la dépense :

Date d'achèvement :

Je, soussigné(e),.....

Maire ou Président(e) de la collectivité de

- atteste que l'opération ci-nommée est achevée et conforme à l'arrêté d'attribution

- atteste que le montant des aides publiques directes, dont la DSIL, n'excède pas 80 % du montant prévisionnel de la dépense subventionnable

A, le

Cachet et Signature du Maire ou Président(e) de l'EPCI